
CR - LACRALO Capacity Building Session 5
Thursday, March 15, 2012 – 08:00 to 09:45
ICANN - San Jose, Costa Rica.

Maguy Serad:

Nous envoyer vos questions, combien d'entre vous ont vu des présentations sur la conformité cette semaine? Est ce que quelqu'un a vu une présentation sur cette question de la conformité? bien. La prochaine diapo Matt.

Est-ce qu'on peut la grandir s'il te plait, je vais m'acheter des jumelles pour la prochaine fois, bien. Merci.

Bien, alors la prochaine. Donc la conformité contractuelle est une fonction qui dépend des équipes ICANN et comme vous le voyez sur cette diapo, nous appartenons à la grande communauté ICANN et nous servons et nous travaillons avec toutes les différentes parties prenantes et les membres de la communauté ICANN, tout le monde s'intéresse à la façon dont nous faisons notre travail et comment nous travaillons avec les parties contractantes.

Alors, la base de notre travail est le contrat. Alors c'est très important de savoir ça, parce que des fois les gens pensent que l'on peut aller voir quelqu'un et lui demander de fermer son site internet parce que le contenu n'est pas bon, eh bien dans le contrat on ne parle pas du contenu, par conséquent le contrat a des règles très spécifiques, des accords très spécifiques que tout le monde du coté d'ICANN et du coté de la partie contractante doivent élaborer ensemble.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le contrat que nous avons comme vous le savez est entre le registre et le bureau d'enregistrement et ça c'est donc la portée de notre travail, de toute façon si l'on connaît bien le fonctionnement d'ICANN, on sait que les parties contractantes ont aussi un contrat entre eux-mêmes et avec d'autres membres de la communauté comme le registrant ou comme le revendeur, par conséquent le contrat en lui-même a des éléments qui vont passer comme un flux au prochain niveau, mais si nous avons un problème, nous travaillons seulement avec la partie contractante.

Voilà, ici vous voyez quelque chose qui est très important de garder en tête, parce que vous voyez c'est un modèle très compliqué, donc pour nous quand on construit notre vision, rien que pour faire notre travail comme il faut nous devons être capable de travailler avec tout le monde et de mériter la confiance de la communauté parce que chaque partie prenante comme vous le savez, a différents intérêts dans ce qui concerne la conformité contractuelle pour répondre à leurs propres intérêts ou à ceux de la communauté. Pour mes contractants qui sont seulement intéressés, et rappelez-vous que c'est un service qu'ICANN offre, par conséquent nous devons gagner, mériter cette confiance, et nous allons donc travailler avec les membres de la communauté, nous allons écouter leurs attentes, et nous allons essayer de leurs offrir des rapports, des données pour faire appliquer et respecter les contrats avec les parties contractantes.

Donc dans notre organisation aujourd'hui, l'équipe est d'une douzaine de membres avec moi-même dans la salle, Pam Little qui est la directrice de notre équipe et qui s'occupe aussi de l'Asie pacifique, il y a aussi Jack [Huwasha], Jack levez votre main, et Jonathan Dennison. Jack est aussi un nouveau membre de notre équipe et qui travaille avec nous depuis

seulement deux semaines, il va se focaliser sur le risque et les audits de gestion, comme vous le savez c'est très important d'identifier les risques, puisque les stratégies dans notre audit nous entraînent à être sûr d'avoir un plan d'atténuation, Jonathan travaille dans l'équipe qui soutient les fonctions WHOIS et UDRP. Et cette équipe se focalise principalement sur ce que nous appelons le travail avec le bureau d'enregistrement et le registre et la conformité dans ce domaine. L'équipe a acquis des connaissances et travaille ensemble en se basant sur la demande, le volume et notre travail en général. Notre objectif est que tout le monde puisse rentrer dans notre équipe et nous aider en fonction de ce qu'il arrive. Des fois y a plus de volume de travail du côté des bureaux d'enregistrements, donc nous avons besoin d'une équipe qui peut s'occuper de cela. Maintenant avec les nouveaux gTLD, nous ne savons pas très bien ce qu'il va se passer, donc on essaye encore former notre équipe pour pouvoir travailler dans ce domaine.

Une autre fonction très importante pour la conformité contractuelle est la partie du reporting, les mesures des résultats de performance et leur reporting. C'est une question clé pour mériter la confiance de la communauté et pour être en transparence avec la structure d'ICANN et la communauté d'ICANN attend de nous une certaine transparence et nous avons amélioré notre système de reporting, nous disons à la communauté le nombre des plaintes que nous avons.

Ce n'est pas suffisant parce que la communauté nous dit qu'elle veut savoir davantage, savoir où se trouve le problème, qu'est ce qui cause le problème. Par conséquent maintenant nous utilisons davantage les données pour donner davantage d'informations à la communauté, mais surtout pour que nos équipes puissent mieux gérer ces secteurs de

problèmes et aborder le problème à sa racine et travailler avec les parties contractantes pour avoir des résultats.

Ce dont je vais vous parler maintenant va être présenté dans deux diapos et puis je vous demanderai de me poser des questions. Hein, nous sommes un peu en retard, donc je m'excuse je dois partir à 08:30, nous avons un autre engagement avec mon équipe. Mais ici le plus important que vous devez savoir, c'est que si nous avons participé à des forums, à des réunions, si vous avez participé à des réunions cette semaine, vous savez qu'on a une culture basée sur la conformité. Pourquoi? Parce que c'est important que la communauté se rend compte que tout le monde et chacun d'entre nous est un membre important, donc pour être sûr que la conformité soit respectée.

Donc on commence par le bas, et on a un système ascendant avec nos parties contractantes, on travaille avec nos parties contractantes, on fait aujourd'hui ce qu'on appelle l'auto-évaluation, c'est une espèce de questionnaire. On fait un test avec ce questionnaire.

Alors une fois par an, avant de lancer un audit, on va envoyer un questionnaire aux parties contractantes, pour que ces parties contractantes nous fournissent des informations basées sur le rôle et sur les différentes dispositions contractuelles. Dons on va recevoir ces informations et on va essayer de voir quelqu'un qui va continuer à faire un audit.

Ce qui est important dans l'auto-évaluation, c'est ce qui comme une liste de contrôle, les parties contractantes savent que cette liste est une obligation pour le contrat et donc ils vont l'utiliser pour fonctionner comme il faut mais ils vont l'utiliser aussi pour leurs équipes pour être

sûr que leurs équipes respectent toutes ces données. Donc c'est un objectif qui nous permet d'appliquer ce système.

Nous avons fait un test et nous avons demandé aux parties contractantes qui étaient volontaires de nous donner leurs conclusions. Vous savez que la communauté d'ICANN parle de nombreuses langues, donc ce questionnaire d'auto-évaluation est en anglais.

Nous avons des volontaires de différentes parties contractantes et nous leur demandons est ce que les questions sont clairement rédigées en anglais, parce que on ne veut pas que les personnes interprètent les questions mais on veut que les personnes comprennent les questions, il faut qu'elles soient très claires.

Combien de temps vous avez mis pour répondre à cette question? Est ce que cet outil est facile à utiliser? Nous voulons savoir de leur part, comment ils le considèrent ce questionnaire.

Notre département regarde aussi si nous recevons de bonnes informations, des informations correctes que nous pouvons utiliser, ou si nous avons besoin d'améliorer ces informations et de rédiger ces questionnaires d'une autre façon, dans les deux sens faire une liste donc de contrôle, est ce que ça marche pour les parties contractantes du monde entier et est ce que ça marche pour le système de conformité pour qu'on puisse faire notre travail comme il faut, en se basant sur de bonnes informations.

L'autre diapo que je voudrais vous montrer, est une diapo que nous avons montrée à tout le monde parce que elle est très importante cette diapo.

Les gens disent pourquoi est ce que c'est important d'avoir un processus cohérent? Eh bien parce que ça va nous permettre de travailler très efficacement, et c'est une approche standard de tout les contrats.

Nous recevons une plainte du coté gauche, vous voyez l'entrée de la plainte, on a donc différents systèmes, différentes façons de cette information de la plainte, email...etc. donc ne vous intéressez pas à ce que contienne cette colonne, ce sont des exemples. Le plus important ici c'est que la plainte que nous recevons dans notre système va être envoyée derrière ce que nous appelons la résolution informelle, nous avons étape un, étape deux, étape trois avec des données bien spécifiques pour nous aider à prendre correctement notre décision et si nous n'avons pas de collaboration de la part de la partie contractante, si la partie contractante ne nous fournit pas les informations nécessaires, nous parvenons à la phase formelle qui est donc l'application de la loi. Lorsqu'on atteint cette phase cela veut dire que l'on va dire à la communauté ce qu'il se passe, parce qu'au début on veut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un problème d'incompréhension. Des fois on doit parler avec les gens en anglais, en turque par exemple, on a besoin d'une traduction en anglais, ne suffit pas, très souvent les gens pensent qu'on leur demande une chose, même si on leur dit qu'on va entrer en contacte avec eux, des fois on a du mal, je dois parler en français par exemple avec certaines parties contractantes, donc ça nous donne du temps, parce que on vraiment un calendrier à respecter, donc on profite de cette phase informelle pour collaborer, parce que tout le monde n'est pas mauvais, on part pas de ce principe là, donc il va y avoir des filtres jusqu'au moment où on va faire l'application de la loi. Lorsqu'on arrive à la partie formelle de la résolution, cela est publié sur notre site internet,

là on est très stricte, on respecte un calendrier et on va se focaliser sur l'application et le respect de la loi parce que c'est très important et visible pour tout le monde.

Donc, ce que je veux faire maintenant comme je l'ai déjà dit à cause du problème de temps que nous avons, je vais vous donner la parole pour une série de questions et ensuite le reste du matériel est à votre disposition. Nous avons des informations qui sont données par région, sur les différentes informations données qui sont ici, si vous voulez, vous pouvez demander un petit peu ici des détails sur le maintien de la loi, nous avons d'autre matériel, donc regardez ce matériel. Si vous n'avez pas des questions à nous poser, si vous ne nous envoyez pas des emails, on aura de vos nouvelles lors de la prochaine réunion d'ICANN. Alors une question?

Male:

Merci beaucoup Maguy de ta présence ici, vous m'entendez?

Donc merci de ta présence, nous te remercions et ma question est la suivante. ICANN fait des contrats, nous devons essayer de faire respecter ces contrats à partir de votre département cela est fait, quel est le menu maintenant? Quelle est la série de points que procède ICANN? Les méthodes que procède ICANN et qui sont destinées à protéger je dirais les usagers? Quelles sont les systèmes qu'utilise ICANN pour protéger les usagers?

Maguy Serad:

Si j'ai bien compris votre question, vous me demandez si le contrat avec les parties contractantes, que se passe t'il en ce qui concerne la

communauté, les utilisateurs, les registrants, l'utilisateur final c'est ça votre question?

Male:

Ce que je veux demande, c'est quelles sont les méthodes que nous avons pour donc le respect d'un contrat? Pour donc que l'entreprise respecte son contrat envers les utilisateurs puisque nous devons protéger la communauté mais il y a quand même une partie qui devrait être le regard d'ICANN vers l'utilisateur final, et celui qui achète le service de domaine, qui interagit avec le service de domaine.

Pam Little:

Bien, je vais essayer de répondre à votre question en anglais. Maguy nous a montré plutôt les plaintes des contractants, nous avons les plaintes avec les registres, avec les bureaux d'enregistrement, dans ces contrats on a des règles, le registre et le bureau d'enregistrement doivent respecter ces règles, ces règles sont faites pour protéger les registrants, donc ils doivent se plaindre, ils doivent présenter une série, y a une série de méthodes pour que les registres et les bureaux d'enregistrement présentent ou reçoivent cette plainte, mais nous avons donc une série de méthodes. Tous les bureaux d'enregistrement doivent fournir sur leur site internet un lien vers un document qui s'appelle « droits et obligations des registrants ou responsabilités des registrants » et ce document se trouve sur le site d'ICANN. Si vous regardez la fourniture de contrats d'ICANN avec les bureaux d'enregistrement et les politiques vous constaterez que tout cela est fait pour protéger les registrants.

Par exemple la politique de transfert inter-registraire est faite pour que la responsabilité de la personne puisse permettre de faire certains choix, donc il y a des mécanismes de protection qui sont reflétés dans le contrat, dans la politique d'ICANN. Est-ce que j'ai répondu à votre question?

Maguy Serad:

Je voudrais ajouter que, s'il vous plait aller voir sur le site internet d'ICANN la partie des nouveaux arrivants, on fournit beaucoup d'informations sur tout ce qui concerne la question que vous avez posée, les politiques, la façon de protéger l'utilisateur...etc. merci.

Maguy Serad:

Je voulais rajouter quelque chose de très important, vous pouvez voir sur l'écran un des systèmes, vous voyez c'est une fenêtre qui vous permet de présenter une plainte, ça s'appelle le Ticket C, qui vous permet de présenter une plainte au nom du bureau d'enregistrement.

Jose Arcé:

Oui, je m'excuse mais on a une seule question maintenant parce que Maguy doit partir. Fatima veut prendre la parole ou Sala? J'ai vu que tu voulais prendre la parole. Est-ce qu'on peut grader la question pour après ou envoyer la question par email? bien Fatima

Fatima Cambranero:

Merci Jose, merci pour votre présentation Maguy, je suis arrivée un petit peu en retard, donc je voudrais savoir si en tant que volontaire nous pouvons collaborer avec votre département et si c'est le cas est ce qu'on

peut le faire comme communauté, comme regroupement ou est ce qu'on peut collaborer de façon individuelle avec vous? Merci.

Maguy Serad:

Je ne suis pas sûre qu'en tant que volontaire quel est vraiment le niveau de collaboration que vous voulez avoir avec nous mais nous encourageons la collaboration à travers la communauté ou les regroupements auxquels vous appartenez par exemple. Je sais qu'à travers l'ALAC, la communauté de l'ALAC, nous collaborons, ils nous envoient des questions et à chaque réunion d'ICANN nous nous réunissons, nous leur donnons une petite mise à jour concernant nos activités mais nous répondons à leurs questions, nous parlons de leurs soucis et des choses qui les intéressent, donc je n'ai pas vraiment une réponse affirmative à vous donner, parce que vous pouvez bien vous rendre compte que si tout le monde voulait devenir volontaire on pourrait pas faire notre travail, donc il vaut mieux que vous offriez une structure avec un regroupement derrière. Si vous voulez, envoyez-moi un email avec une question précise et je ferai de mon mieux pour y répondre. D'accord?

Jose Arcé:

Bien, merci beaucoup Maguy pour ta présentation.

[Applaudissements]

Maguy Serad: Peut-être que lors de la prochaine réunion, nous pouvons le faire plus tranquillement, le matin y a trop de réunions, donc je suis précis. Bonne journée.

Jose Arcé: bien, avant que notre prochain narrateur commence, je voulais vous dire, et pour que ça figure dans le compte rendu. Le taux de participation du cours de formation d'aujourd'hui, le taux de participation est vraiment très très bas. Je voulais que ça figure dans la transcription, donc je voulais le dire ici dans le micro. Voila.

Bien, je voulais juste vous rappeler qu'à 10:30 l'assemblée générale commence dans la salle Orquideas. Donc s'il vous plait on vous attend.

La deuxième partie de l'assemblée générale de LACRALO aura lieu à 10:30 dans salle Orquideas.

Bien, nous allons maintenant passer au deuxième invité de la matinée, donc Alan Greenberg merci. Il est membre de l'ALAC, il est la liaison de GNSO. Donc Alan merci de votre présence et bienvenue. Juste une petite précision, pardon, liaison du GNSO.

[Applaudissements]

Alan Greenberg: Merci, est ce que je peux avoir une plus grande?

Alan Greenberg:

La prochaine diapo. Bien, merci beaucoup pour votre invitation, c'est un plaisir pour moi d'être ici, c'est un sujet qui me paraît très très important à comprendre et qui est très difficile aussi, je m'en excuse, finalement tout dans ICANN est difficile à comprendre en général. Bien, alors l'organisation de soutien de noms génériques, le GNSO est une organisation dans ICANN qui est responsable des politiques liées aux gTLD. L'organisation a la capacité de faire d'autres choses mais c'est le seul secteur dans lequel les politiques peuvent être faites pour les gTLD, qui vont du GNSO au directoire.

Une série de politiques de ce type sont appelées des politiques de consensus, je l'ai écrit ici, on a donc « P » en majuscule, « C » en majuscule. Le mot consensus dans ICANN est utilisé dans beaucoup de domaines, si vous pensez que c'est difficile parce que vous parlez en espagnol, je pense que ce n'est pas le problème, le problème en anglais c'est que on utilise le même mot, écrit de la même façon mais avec différents sens, et vous devez savoir quel mot utiliser correctement. Le mot consensus, y a beaucoup de mots comme ça à ICANN, consensus est un mot compliqué, quand on voit Politique de Consensus avec une « P » majuscule et un « C » majuscule, cela veut dire que l'on parle de quelque chose qui souvent appelé aussi à l'intérieur d'un certain secteur périmétrie, donc ce périmètre concerne les parties du contrat d'ICANN avec les bureaux d'enregistrement et avec les registres. Ces parties qui ne peuvent pas être modifiées par le GNSO.

C'est-à-dire que le bureau d'enregistrement ou le registre dit qu'il va obéir à ce contrat, mais ce contrat peut changer d'une minute à l'autre, si le GNSO adopte une nouvelle politique de consensus, qu'est ce qui est éligible comme politique de consensus dans le contrat. On va en parler

plus tard mais c'est important de savoir déjà ce premier point. Prochaine diapo.

Ce que vous avez ici, est une image de l'organisation du conseil de GNSO actuel, le GNSO est l'organisme qui a précédé le DNSO qui existé avant la séparation du ccNSO, c'était une organisation complexe pour s'occuper d'une série de problèmes, ça a été réorganisée il y a quelques années mais c'est devenue encore plus compliquée, je dirais. Comme vous pouvez le voir ici, le conseil dans sa totalité, le conseil, je dirais est un équivalent de l'ALAC, c'est-à-dire que l'ensemble du GNSO est formé de tous les regroupements de tous les membres des bureaux d'enregistrement, des registres, des commerces et des regroupements non commerciaux, donc ce GNSO équivaut à l'ALAC, à l'organe qui donne des responsabilités et qui prend des décisions.

Le GNSO a deux parties, l'une pour les parties contractantes, côté gauche et la partie non contractante côté droit, ensuite on a les registres, les bureaux d'enregistrement, les groupes de parties commerciaux et non commerciaux, on a trois personnes de NomCom, une dans chacun de ses secteurs, il va y avoir un vote, une personne appartient au conseil de GNSO mais pas dans une des chambres, et donc cette personne n'a pas de vote, la troisième personne n'a pas de vote.

Prochaine diapo.

Alors la partie du vote par laquelle le GNSO va approuver certaines choses, c'est un système complexe comme vous pouvez le voir, il y a différents seuils qui sont utilisés pour différents types de choses, par exemple hier, le GNSO a approuvé un processus de développement des politiques sur le WHOIS, thin ou épais, c'est-à-dire est ce que point com,

point net, point jobs, doivent être utilisés avec un WHOIS épais ou fin. Si vous regardez pour lancer un PDP? Il suffit d'une majorité d'un tiers des deux chambres, donc c'est un seuil très bas pour commencer un rapport de problème, l'étape précédente il suffit d'avoir 25% comme seuil.

Et d'un autre côté pour approuver un PDP, le résultat pour prendre une recommandation et dire au directoire « mettez cela en œuvre », il faut avoir une super majorité et il y a deux possibilités, les deux tiers dans les deux chambres ou trois-quarts dans une chambre et la moitié des voix dans l'autre chambre, donc on peut se demander pour les choses sont si compliquées? La raison est importante, le concept de super-majorité au sein d'ICANN est de deux tiers. C'est utilisé souvent par le directoire aussi, d'un autre côté si l'on divise les choses en deux chambres, qu'est ce qui se passe si on essaye d'approuver des recommandations pour les registres et si les registres ne veulent pas ces recommandations. Que se passe-t-il alors si tout le monde veut ces recommandations mais que les registres ne les veulent pas, et bien alors on va leur demander de faire des choses qu'ils ne veulent pas faire. Donc la structure établit que l'on peut approuver cela dans la mesure où les autres chambres sont d'accord et on a un bon nombre de personnes, au moins 50% des membres, avec le NomCom on peut avoir 50% sans que les registres l'approuvent, donc il est établi une seule partie prenante ne peut pas donner son veto, c'est très important comme concept, parce que très souvent les politiques dépendent d'un groupe de parties prenantes. Donc cela vous donne une idée de ce qui se passe au sein de ce processus, la façon dont le GNSO approuve des politiques, c'est très facile de discuter des politiques mais c'est beaucoup plus difficile d'approuver ces politiques. Une fois que le GNSO approuve une

politique une super-majorité, avec les deux tiers donc des voix, le directoire doit approuver cette politique à moins que les deux tiers du directoire votent contre, donc à moins que les deux tiers du directoire prennent une position contre, le directoire n'a pas d'autre choix, il doit approuver cette politique.

Par conséquent c'est un système très solide, très complexe et avec une série de sécurités qui existent pour permettre qu'il fonctionne correctement.

Les problèmes de politique maintenant, ces problèmes de politique peuvent couvrir une série de thèmes, WHOIS dont on parle beaucoup en ce moment, des nouveaux gTLD, la politique qui nous permet de présenter les nouveaux gTLD qui est le résultat d'un processus de développement de politique au sein du GNSO qui a duré trois ans, les transferts entre les bureaux d'enregistrement que Maguy a mentionné. Le fait de passer d'un bureau d'enregistrement à l'autre, c'était une politique qui est passée par le GNSO aussi. Nous sommes passés par un processus de 5 ou 6 ans pour le mettre en place. Le processus de résolution de conflit universel, le DRP, c'est quelque chose de très important que les marques utilisent et c'est un processus par lequel on peut donc arrêter certaines politiques GNSO.

Certaines politiques GNSO sont très techniques, certaines sont légales, certaines ne le sont pas, donc on a toute une série de politiques, toutes les politiques sont importantes pour un groupe de gens, c'est pour qu'elles sont discutées au sein du GNSO, beaucoup sont importantes aussi pour les utilisateurs.

Prochaine diapo.

Comment ça se met en place? Il y a une politique formelle c'est pour ça on met le « P » en majuscule est le résultat d'un processus que l'on appelle le processus de développement de politique, le PDP. Les règles de ce PDP figurent dans le règlement antérieur de l'ICANN, elles sont définies de façon très détaillée par processus et par étapes, ce PDP a été révisé pendant deux ans pour arriver au résultat actuel, le niveau d'At-Large a eu des améliorations qui ont été incorporées et au niveau du PDP on dit si At-Large demande à ce qu'un sujet soit discuté et que le GNSO décide de ne pas le faire, il doit venir dire pourquoi il ne veut pas. Alors je ne pense pas que vous allez le lire dans le détail maintenant mais j'y reviendrai plus tard sur cette question.

Le travail pour le développement de politique est généralement fait au sein de groupes de travail, au sein d'At-Large on utilise le terme de « groupe de travail » de façon assez large mais dans le PDP c'est un terme qui se définit de façon très spécifique parce qu'il faut définir des règles par apport à son fonctionnement. Nous avons aussi des équipes de rédaction qui sont utilisées pour des processus moins formelles. Y a beaucoup de discussions sur les groupes de travail chargés par le GNSO et d'autres organisations qui travaillent en commun, par fois la ccNSO, peut-être l'ALAC, peut-être une combinaison des groupes. Y a beaucoup de souplesse et dans l'ICANN ça nous intéresse de travailler avec les groupes de façon conjointe, ce n'est pas facile, y a des groupes qui travaillent avec des méthodes très spécifiques mais je pense qu'au fur et à mesure où l'ICANN va progresser nous allons voir que les groupes de travail vont travailler de plus en plus en commun. De quelle façon? Je ne sais pas.

Voyant les utilisateurs comment qu'ils interagissent. Du point de vue de GNSO les utilisateurs sont des registrants, personne dans le GNSO n'a une responsabilité formelle pour s'occuper de ce que nous appelons les utilisateurs. Cela peut changer, le GNSO peut-être changera d'avis dans les années à venir, mais pour le moment les registrants c'est la même chose que les utilisateurs du point de vue de GNSO et donc les utilisateurs en tant que tels n'ont pas de pouvoir de vote même si une partie des GNSO pense qu'il faut défendre les droits des utilisateurs mais ils n'ont pas le droit de vote. Dans le GNSO j'ai une voix mais je n'ai pas de vote.

Prochaine diapo.

L'un des changements qui sont intervenus avec le model de groupe de travail c'est que même s'il s'agit d'une activité de GNSO tout le monde peut participer et c'est vraiment n'importe qui et n'importe qui appartenant à At-Large, y a des exigences mais qui ne sont pas écrites, c'est-à-dire si vous voulez participer dans un groupe de travail il faut que vous soyez préparés, on espère que vous compreniez ce que vous allez faire dans ce groupe de travail. Eh ben le mode actuel, les gens sont respectés et sont écoutés, je dis de façon générale parce que parfois on n'est pas respecté du tout, et pas seulement au sein du GNSO, mais en général les gens sont les bienvenus, leurs contributions sont appréciées parce qu'il y a un intérêt à ce que les PDP, les politiques soient de bonnes politiques, c'est toujours le cas? Non. Parfois les gens ne se soucient pas de ce que veulent les utilisateurs mais de façon générale oui.

Il y a en général très peu de personnes d'At-Large qui participent activement dans les activités de GNSO et ça c'est un problème.

Prochaine diapo.

L'ALAC a la capacité de demander à ce que le GNSO se penche sur un sujet, nous pouvons demander de faire un rapport pour décrire le problème, le GNSO a le choix de le faire ou pas mais y a un seuil comme nous l'avons vu au niveau des votes qui sont nécessaires pour qu'il soit obligé de se pencher sur un sujet ou pas mais c'est un exemple intéressant. Y a des politiques qui ont pu changer au sein de l'ICANN grâce à cette méthode, les registrants et les utilisateurs et les bureaux d'enregistrement aussi ont pu être bénéficiés par ce type de politique, et l'une des politiques concernées justement, le droit des utilisateurs une fois qu'il fallait renouveler l'enregistrement des noms de domaine. La quantité des gens qui participent aux groupes de travail était très faible. Il y avait moi et je présidais le groupe de travail, ce qui montre que le GNSO est ouvert à d'autres personnes. J'ai commencé comme un membre de l'ALAC et puis j'ai fini en présidant un groupe de travail du GNSO mais c'était presque tout, y avait vraiment très peu de participation, et je vais vous poser une question, est ce que vous pensez que les registrants, les bureaux d'enregistrement participaient à ce groupe? Et c'est difficile d'avoir une conversation, y avait que eux dans le groupe et finalement ils étaient d'accords entre eux tout le temps et c'était très difficile, ce n'est pas une question de vote, c'est que y avait pas d'autres interlocuteurs, y avait qu'eux donc At-Large doit participer dans ces décisions qui sont importantes pour tout le monde. Les gens doivent participer.

Voilà, je suis ouvert à toutes les questions que vous pouvez avoir, si ce n'est pas ici peut-être qu'après.

Sergio Salinas Porto:

Pour les enregistrants, je voulais te poser une question, je vais entrer dans la page du GNSO pour voir le document de PDP, et je vois qu'il est uniquement en anglais, notre région comme tu le sais bien, y a très peu d'entre nous qui parlent anglais. C'est pour cela je vais te prier de bien vouloir suggérer au GNSO de traduire ce document PDP aux six langues des Nations Unies, afin que tous les membres d'At-Large puissent participer, parce que je crois qu'il est très important qu'il y ait un accompagnement de la part des différents ALS dans cette gestion que l'on fait des PDP. Merci

Alan Greenberg:

Merci, en général les rapports des résultats sont traduits, parfois c'est un peu plus tard mais en général ils sont traduits, je crois que d'autres rapports sont aussi traduits dans plusieurs langues. Les groupes de travail travaillent tous en anglais et tous les documents intermédiaires sont rédigés en anglais, l'anglais c'est la langue de l'ICANN et nous n'avons pas le choix, il se peut qu'on fasse des changements dans l'avenir, peut-être pas dans l'avenir immédiat mais je sais qu'il est difficile pour les gens qui ne sont pas anglophones, ne parle pas bien l'anglais, et y a beaucoup de gens qui ne sont pas sur la listes de langues traduites au sein de l'ICANN. L'important c'est que les documents finaux soient traduits, l'idée c'est de trouver des gens qui soient intéressés et qui puissent participer dans ces groupes mais en anglais, je suis désolé mais c'est la réalité dans laquelle nous vivent. Le coût de traduire tous

les documents intermédiaires et les visioconférences en différentes langues est très élevé.

La seule critique que tout le monde a par apport au processus du GNSO, c'est qu'il est trop long et le rendre encore plus long, ce n'est pas une bonne idée pour l'avenir et je sais que c'est difficile, et je comprends votre souci mais je ne pense pas qu'on puisse faire quelque chose par apport à cela, le défi c'est de retrouver le plus grand nombre de personnes qui puissent parler en anglais, qui puissent participer dans les groupes de travail. Je sais que c'est un défi qui est d'autant plus difficile pour vous que vous ne parlez pas l'anglais. Je n'ai pas d'autres réponses à vous donner.

Sergio Salinas Porto:

Le débat de la langue c'est un débat qui doit être abordé en profondeur, mais je faisais référence justement au document de PDP qui est en aucune langue, qui est uniquement en anglais et se serait intéressant pour pouvoir nous incorporer au travail des groupes et bien comprendre ce qu'il se passe au sien du GNSO. Ce que je vous demande, c'est que vous demandiez une traduction de ce document qui est fondamental soit traduit aux langues des Nations Unies.

Alan Greenberg:

Vous voulez parler du PDP d'un sujet en particulier ou le document en général décrivant les PDP?

Sergio Salinas Porto: Le même processus de développement de politique, c'est le premier document que je retrouve sur le site de GNSO, c'est document qui s'appelle PDP.

Alan Greenberg: Laissez-moi voir, je vais ajouter que le site de GNSO est horrible, il doit être refait, c'est impossible pour moi de retrouver quoi que ce soit dans ce site. Alors on conteste peut-être que vous allez trouver le document traduit mais ailleurs.

Sergio Salinas Porto: Y a une référence à des documents dans le site de GNSO, y a un document politique de développement de processus après il y a un document sur l'organisation et ... Attendez une seconde.

Avec ces documents ça nous suffirait pour comprendre au niveau d'At-Large ce que le GNSO fait ou quelles sont les règles de fonctionnement et en fonction de cela pouvoir y participer. Après il faudra encourager les gens à étudier l'anglais pour pouvoir participer à des visioconférences mais si les gens ne comprennent même pas à quoi ça sert de travailler dans ces groupes, ça sert à rien.

Alan Greenberg: Si vous pouvez m'envoyer les URL, je vais vous dire où elle est la version espagnole si elle existe. Si c'est un document d'introduction, je suis d'accord avec vous, il doit être traduit mais je suis presque sûr qu'ils ont été traduits.

Jose Arcé: Umberto, tu voulais poser une question?

Umberto Carascas: Umberto Carascas, Chili. C'est plaisir d'entendre cette exposition, je suis un peu inquiet et cela par apport le mot « consensus » parce qu'on dirait qu'il y aurait une certaine frustration de fait qu'il y a des minorités qui profite du terme consensus et qui voudrait imposer des positions alors que des larges majorités sont parvenues à ce type d'accord. Quelles ont été les mécanismes de solution?

Interprète: Quelqu'un qui a oublié de baisser le volume de son ordinateur, Voila.

Umberto Carascas: Alors quel mécanisme qui a été créé de façon pragmatique pour pouvoir résoudre ces problèmes?

Alan Greenberg: Comme j'ai bien dit, le mot « consensus » au sein de l'ICANN est utilisé de différentes manières. En ce qui concerne la façon dont les gens se mettent d'accord par apport un sujet, la façon dont on utilise le consensus dans la politique. Qu'est ce qu'on veut dire par politique consensuelle, c'est une politique à laquelle on est arrivés à travers un certain consensus, y a des règles spécifiques si vous allez au manuel du groupe de travail, je ne sais pas s'il est traduit en espagnol, je crois que oui mais je ne suis pas sûr. Nous définitions plusieurs types de consensus, nous définitions le consensus total, le consensus partiel, le consensus avec des points de vue divergents. Le consensus total n'est

pas l'unanimité mais on est très près de la l'unanimité. Ça commence à être utilisé de façon assez ordinaire et il faut toujours savoir de quel niveau de consensus on parle. C'est toujours difficile de se mettre d'accord sur une question, on ne peut pas arrêter une organisation pour qu'elle met en place une chose parce qu'il y a un ou deux personnes qui s'y opposent.

Donc nous avons des périodes de commentaires qui s'étendent pendant des périodes très longues, il y a des gens qui disent que ces périodes de commentaires sont faites pour faire en sorte que l'on écoute les gens alors qu'on ne fait pas attention à ce qu'ils disent. Nous passons beaucoup de temps à analyser ces commentaires et très souvent les gens abordent des questions qui ont été déjà abordées, et d'autre part les changements ont eu lieu à partir des commentaires, y a des changements qui sont faits suite à des commentaires. Ce qu'on ne peut pas faire, c'est briser le processus mais ils peuvent intervenir pour changer certains points de vue.

Nous devons toujours penser la façon de mieux tenir compte de ces commentaires, par fois les gens sont tout simplement en désaccord. La dernière question. Sergio Salinas Porto?

Sergio Salinas Porto:

Je dois m'excuser, j'ai trouvé les versions dans les six langues, ça me fait très plaisir. Merci beaucoup.

[Applaudissements]

Alan Greenberg:

Merci Sergio, comme j'ai dit avant le site web parmi tous les sites web mauvais que l'ICANN a, celui de GNSO figure parmi les plus mauvais sites web de l'ICANN. J'ai demandé Heidi. Quel est l'ordre du jour pour cette journée, elle m'a dit que le calendrier public est celui qui est sur notre site web et j'ai passé une demi-heure à le chercher mais le l'ai pas trouvé, et finalement j'ai trouvé une copie imprimée et c'est la façon dont j'ai pu suivre nos réunions. Donc qu'est ce que je peux dire de plus par apport notre site web, mais de façon générale si vous trouvez des documents que votre région veut avoir et que le nom de ces documents n'est pas trop élevé, peut-être on peut faire quelque chose pour vous, peut-être qu'on peut vous donner une traduction d'un nombre raisonnable de documents. Parce que y a des gens qui pensent que y a beaucoup de traductions que les gens ne les lisent pas et c'est pour cela qu'il faut se focaliser sur des documents qui intéressent.

Je suis disponible, je pourrais rester ici pour répondre à plus de questions mais les interprètes doivent partir. Peut-être qu'il faut s'arrêter ici? Dernière question?

Jose Arcé:

Merci Alan.

Male:

C'est juste une remarque par apport un sujet que vous avez abordé vers la fin de votre présentation, vous avez dit qu'une personne ne peut pas modifier le consensus mais pourrait modifier le résultat, j'ai pris note de ce que vous venez de dire et j'ai l'impression que si une personne peut

modifier le résultat, finalement elle intervient sur le consensus. Je pense que c'est un petit peu contradictoire l'expression que vous avez utilisée.

Alan Greenberg:

Oui et non. Si vous arrivez à un groupe et vous leur donnez une idée que vous avez eu, ils disent que c'est une bonne idée. Vous êtes en train d'altérer un petit peu le consensus parce que vous avez convaincu ces gens là de fait que votre point de vue est important et c'est un changement, et c'est la façon dont les gens raisonnables peuvent arriver à des conclusions différentes. Vous n'utilisez pas une certaine autorité pour le faire mais plutôt le pouvoir de vos arguments et c'est quelque chose de raisonnable. Peut-être que je n'ai pas bien compris ce que vous avez voulu dire avec votre question, mais ce que je veux dire c'est que les personnes que ce soit dans le GNSO ou dans At-Large peuvent changer les décisions. Est-ce que cela répond à votre question?

Male:

Oui merci, je pense que c'est plus clair, mais je vais y réfléchir un peu plus.

Jose Arcé:

Merci Alan d'avoir participé.

[Applaudissements]

Alan Greenberg:

Merci à vous tous d'être venus, et merci pour vos questions.

[Fin de la transcription]